

LA MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire santé pour
les **administrés de ma commune**



www.mutami.fr



mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

Mutami propose des solutions responsables et solidaires adaptées aux administrés de votre commune.

Mutami porte un projet de santé global, en lien avec les élus. Nous soutenons les élus locaux qui s'engagent en faveur de l'accès aux soins pour toutes et tous. Avec Mutami, vous faites le choix d'un accompagnement personnalisé dans le déploiement d'une solution pensée pour vos administrés.

Pourquoi proposer une mutuelle communale ?

La mise en place des contrats obligatoires a limité le principe de mutualisation intergénérationnelle. De ce fait, le coût de la complémentaire santé individuelle a augmenté. Par ailleurs, certains publics en situation de précarité ne sont pas éligibles aux conditions d'attribution d'aides comme la Complémentaire santé solidaire (CSS). Par conséquent, de nombreuses personnes renoncent à se soigner.

Il est pourtant nécessaire d'agir pour que chacun puisse bénéficier d'une **protection sociale de haut niveau, sans distinction d'âge, de niveau de santé ou de revenus.**

Nous proposons une offre de mutuelle communale dans laquelle la solidarité joue sa pleine mesure.

Les tarifs présentés suivent les évolutions du coût de la santé. Quelle que soit la taille de votre commune, vous faites bénéficier vos administrés des mêmes conditions. Nos offres sont pensées pour des zones géographiques étendues, couvrant plusieurs communes.

C'est en mutualisant les coûts, dans un esprit de solidarité intergénérationnelle, que nous parvenons à **garantir à chacun un accès à des soins de qualité.**



“

Nous ne sommes pas une entreprise comme les autres, nous portons un projet de transformation sociale. Nous devons travailler ensemble pour renforcer nos modèles organisationnels et économiques. C'est à ce prix que nous pourrions défendre nos engagements et porter notre message politique vers le grand public, vers nos adhérents et vers les décideurs. »

Jocelyne Le Roux
Présidente de Mutami

Comment passer une convention ?

Rejoignez Pézenas (34), Urrugne (64), Aytré (17), Châteaudun (28), Auterive (31) et bien d'autres ! Ces communes nous font déjà confiance.

Vous aimeriez savoir comment passer une convention de mutuelle communale avec Mutami ? Vous avez des questions sur la manière dont nous pourrions vous accompagner ? Nos conseillers sont joignables par téléphone !

Mutami en chiffres



66 048 personnes couvertes en santé
540 collectivités territoriales en contrat
430 entreprises et associations en contrat obligatoire
140 structures hospitalières en partenariat
67 communes en convention pour leurs administrés



105 collaborateurs
24 agences de proximité
21 administrateurs
50 délégués à l'assemblée générale



55 millions d'euros de chiffre d'affaires
0 dividende
0 actionnaire

Quels avantages pour vous ?

Nous ne nous limitons pas à couvrir les dépenses de santé de vos administrés : nous vous accompagnons pour que vous puissiez répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants et des travailleurs de votre commune. **Nous pouvons participer à votre politique communale solidaire.**

Notre offre ne représente aucun engagement financier pour les mairies.

Par ailleurs, nos solutions respectent les préconisations de l'Association des maires de France (contrat collectif facultatif associatif pour le compte des administrés - convention de partenariat avec le CCAS ou la mairie).

En fonction de vos besoins, nous pouvons vous accompagner sur :

- la mise à disposition d'un kit de communication commun et personnalisable ;
- la mise en place de permanences et de réunions publiques pour expliciter nos offres et notre fonctionnement ;
- les actions de prévention que vous pouvez mener auprès de vos administrés grâce à notre chargée de prévention ;
- la création ou la pérennisation d'initiatives locales et solidaires, grâce à notre soutien et à l'action de nos comités territoriaux.

+ Nos atouts

- **Remboursements sous 48 h.**
- **Conseillers de proximité**, présents pour **accompagner vos administrés** dans leurs démarches et répondre à leurs questions.
- **Service de téléconsultation gratuit** inclus : chacune des personnes couvertes par un contrat a accès à un **nombre illimité de téléconsultations.**
- **Protection juridique** en cas d'erreur médicale.
- **Service d'assistance santé**, disponible 24h/24 et 7j/7, intervenant même en cas d'hospitalisation en ambulatoire !
- **Prise en charge du sport** sur ordonnance (activité physique adaptée).
- **Solution santé avec pack bien-être** (nombreuses médecines douces et alternatives prises en charge).



Quels avantages pour vos administrés ?

Une offre solidaire avec la même qualité de service

Vos administrés peuvent choisir le niveau de garantie le plus adapté à leurs besoins parmi ceux que nous proposons.

Nos offres sont maîtrisées et nous travaillons dans une logique de solidarité et de prix juste. Nous ne cherchons pas le profit : notre objectif, c'est que chacun puisse avoir accès aux soins dont il a besoin. Nous voulons faire reculer le renoncement aux soins.

C'est pour cela que la mutuelle communale est accessible sans limite d'âge et sans questionnaire médical.

Et si les tarifs sont négociés, la qualité de nos services est toujours au rendez-vous !

L'accès à la santé est une condition essentielle pour mieux vivre

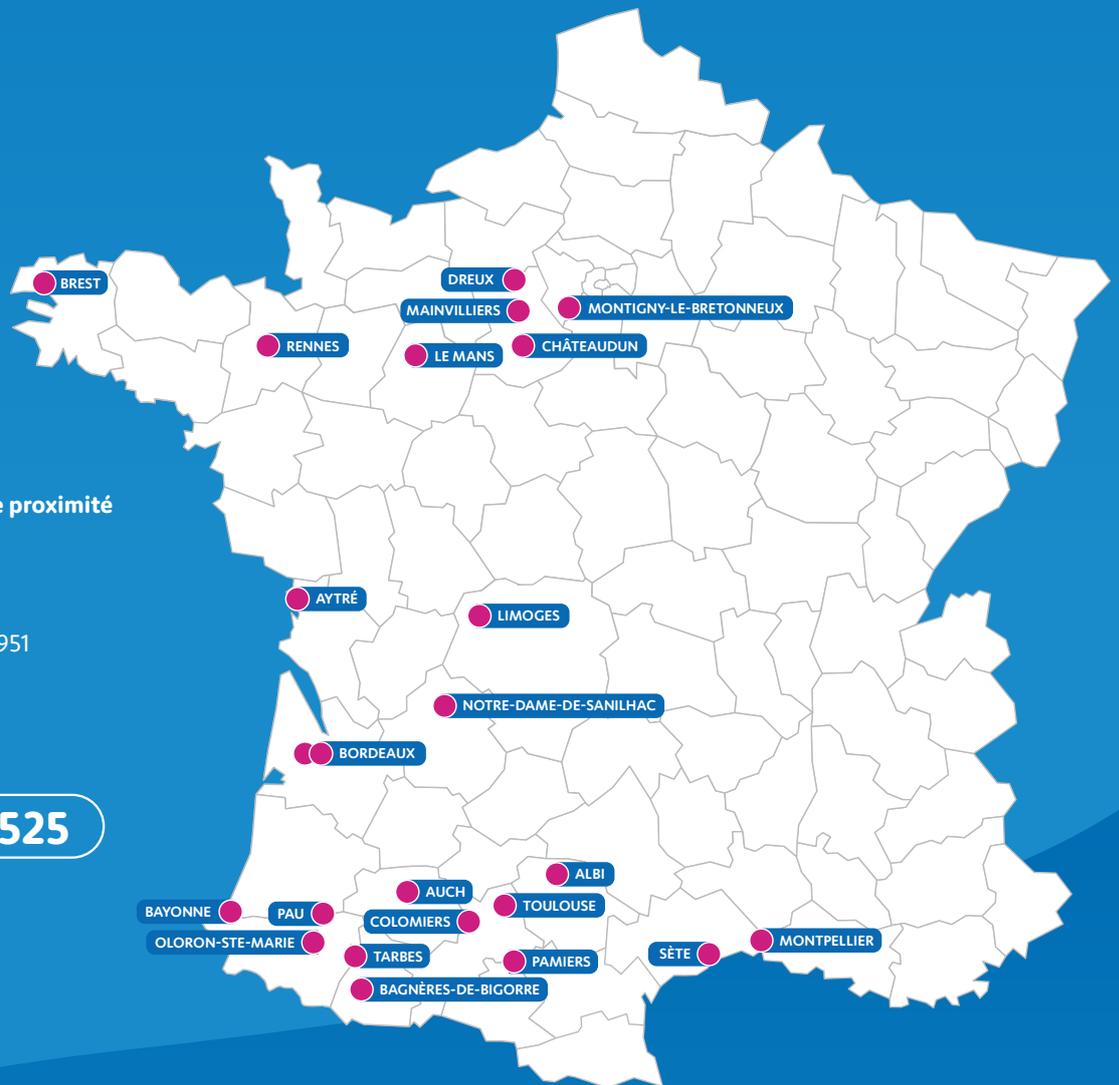
Depuis 60 ans, Mutami répond aux besoins en santé de chacun avec une logique de solidarité pour tous.

Mutami a fait le choix de la proximité avec ses adhérents et s'appuie sur un réseau d'agences réparties sur le territoire du grand ouest et du pays occitan.

Mutami offre un service de proximité à ses adhérents et un tiers payant étendu sur un grand territoire.

Ses éventuels excédents reviennent aux adhérents sous forme d'amélioration des prestations et de services, par le développement de la prévention ou en accompagnant des actions locales pour faire vivre les territoires.

Nos agences



Nous contacter

Contactez votre conseiller de proximité
www.mutami.fr

Par courrier :
Mutuelle Mutami

70 boulevard Matabiau CS 46951
31069 Toulouse Cedex 7

Par e-mail :
contact@mutami.fr

 **09 77 425 525**

Prix d'un appel local

